

Conseil municipal : vendredi 6 janvier 20 heures

Principaux points à l'ordre du jour :

Demandes de subventions, assainissement de Leffond et rue de la brèche,
Adduction d'eau à Branchebeau, Schéma d'aménagement à Neuvelle,
Emploi, gîte, garderie, ALSH, Natura 2000, DOCOB 2012

FASSAD : Chaque mardi, un personnel administratif de la FASSAD de Gray se tient à votre disposition de **9h à 12h à la mairie de Champlitte**. N'hésitez à venir nous rencontrer pour obtenir des informations ou pour bénéficier d'une aide. Depuis plus de 45 ans, la FASSAD organise et gère des services à domicile. En 2011, elle compte près de 850 salariés et est à ce titre l'un des principaux employeurs de la Haute-Saône.

Nous vous proposons une offre de services adaptés à tous vos besoins :

Aide à domicile, soins infirmiers, soins à domicile, livraison de repas, Équipe spécialisée Alzheimer, Aide aux familles...

Contact : FASSAD Gray - ZAC Gray Sud - Rue des Frères Lumière - 70104 GRAY
Tél : 03 84 64 93 80—Mail : gray@fassad70.fr - Site internet : www.fassad70.fr

Associations chanitoises : réunion **mardi 17 janvier** 18 h salle polyvalente.

Ateliers créatifs : mardi 24 janvier salle polyvalente

Collège : Pour la rentrée de septembre 2012, il est question de "*perspective d'évolution et de fusion*" avec le collège de Dampierre. Cela signifie que les 2 structures n'en feraient plus qu'une, dirigée par un seul conseil d'administration, qui fonctionnerait sur 2 sites : le site de Dampierre, avec environ 300 élèves et celui de Champlitte avec 105 élèves.

Affouages : La distribution des lots se fera selon la méthode habituelle à la salle polyvalente vers le 15 janvier. La date exacte vous sera communiquée par le PMV.

Office de tourisme

L'agent d'accueil Benoit Dumortier, qui a travaillé à Champlitte depuis mars 2011 nous quitte pour un autre poste dans les Vosges.

En janvier février, l'OT sera tenu essentiellement par Gwylene Guenard et des bénévoles jusqu'à l'arrivée d'un nouvel agent d'accueil.

Recensement de la population

Le dernier a eu lieu il y a 5 ans. Le recensement permet d'avoir une vue précise de notre population et de nos immeubles d'habitation à un moment donné.

Il sera effectué par 6 agents recenseurs du **19 janvier au 18 février**. Faites bon accueil à celui qui passera chez vous. Les agents recenseurs doivent vous présenter une carte officielle attestant qu'ils sont.
À Neuvelle : Claudine



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

*Le Maire et
son conseil municipal
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour l'année 2012*

Info municipale n°41
Janvier 2012



Saint Vincent : 400^{ème} anniversaire (1612 - 2012)

Le 23 Janvier prochain, la confrérie saint Vincent célébrera Saint Vincent et le 400^{ème} anniversaire de sa fondation. Au début du 17^{ème} siècle, Vincent de Saragosse nous met en lien avec l'Espagne à laquelle est liée la Franche-Comté. A cette époque, Champlitte est en pleine expansion : ce centre commercial avec ses tissus réputés rayonne sur la France toute proche, la vigne s'y développe encore et gravit les collines environnantes ; les ouvriers y sont nombreux. Enfin, la ferveur religieuse s'est développée avec la fondation des couvents des Annonciades et des Capucins. C'est dans ce cadre favorable que naît la confrérie.

Aujourd'hui la fête de saint Vincent est liée au Mexique : Jicaltepec et San Rafael ont été fondés entre 1833 et 1861 par des vigneron de Champlitte. Une délégation mexicaine sera présente pour fêter avec nous Saint Vincent et les valeurs de la fraternité. Cette année, c'est la confrérie saint Vincent qui recevra la statue du saint.

Jean Christophe Demard

Programme du lundi 23 janvier : (*Traditionnellement, la saint Vincent ne se déroule jamais un dimanche*)

- * 9 h 15 : couronnement des épousés de la fête
- * 10 h : messe
- * 11 h 15 : Procession pour conduire la statue du Saint chez les nouveaux bâtonniers (membre du Directoire de la Confrérie).
- * 12 h : danses traditionnelles et remise des colliers des Houes d'Or

Comme pour 2011, chacun d'entre vous sera destinataire de l'agenda 2012 offert par la municipalité de Champlitte grâce aux annonceurs locaux.

Signalétique

La première phase de la remise en état de la signalétique de la commune, la **dénomination des rues**, est maintenant terminée. La commission a travaillé sur ce dossier à partir des documents établis il y a un an par la DDT. Il nous a permis de mettre à jour l'ensemble de nos voies, routes, rues, ruelles, impasses et de constater la nécessité de repreciser pour chacune le nom, l'état des plaques de rues, la numérotation des maisons.

Les conseils municipaux des 28 septembre et 13 décembre ont officialisé cette dénomination.

Suite à la révision et à la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale, à la demande de la poste, dans le but de faciliter la localisation de votre habitation, il a été décidé de numéroté toutes les rues de Neuvelle.

La numérotation obéit à des règles précises : la rue part au plus près de l'église. Les numéros pairs sont attribués aux habitations situées à droite, les numéros impairs à gauche. Vous devrez intégrer ce numéro dans votre adresse. La poste peut vous aider à communiquer cette adresse à vos correspondants et aux divers organismes.

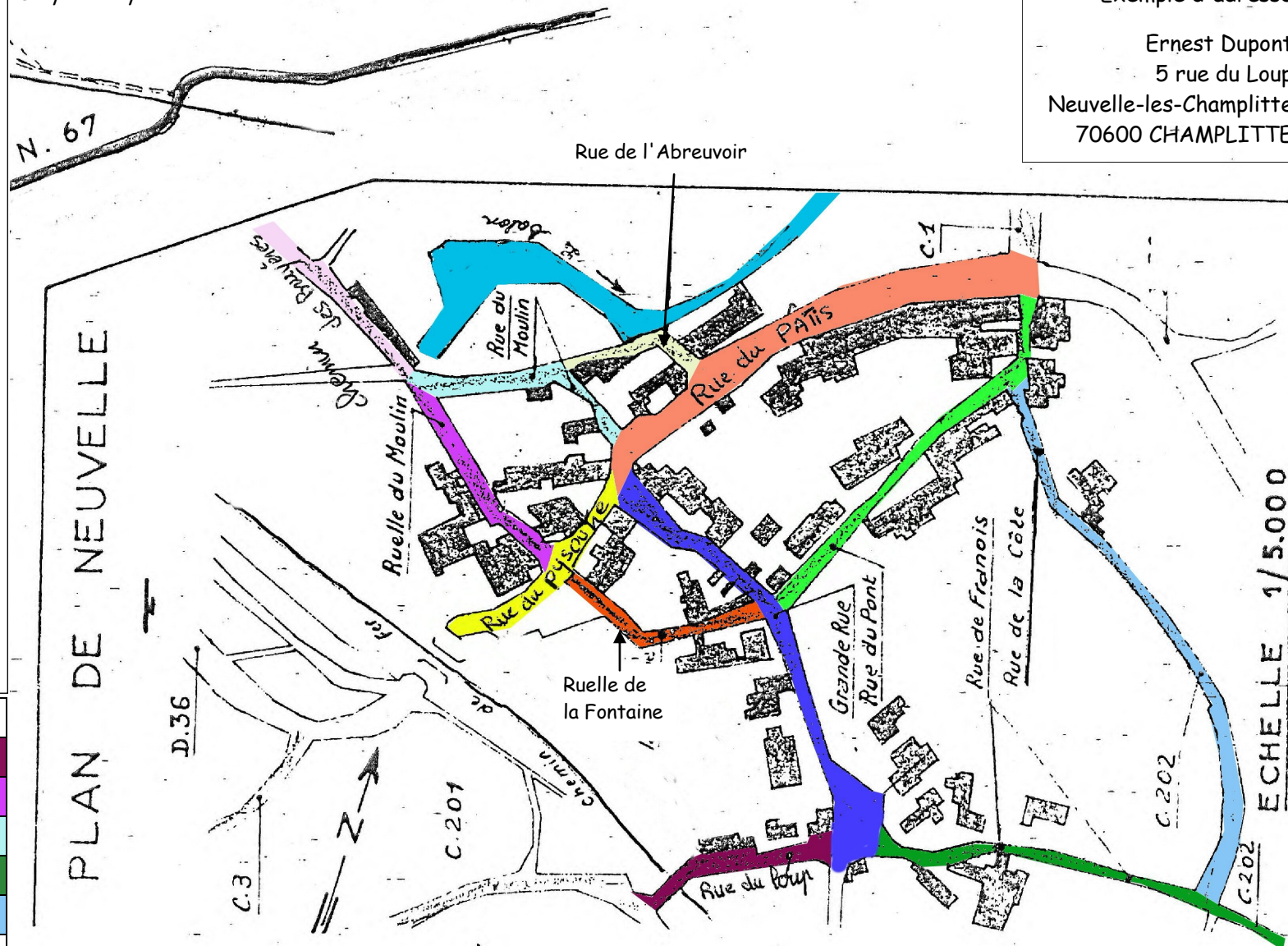
La mairie se charge de l'achat et de la pose des plaques de rues et fournira à chacun son numéro de rue.

Ci-dessous, vous trouverez la liste des rues afin que vous puissiez noter votre nouvelle adresse complète.

Neuveille-les-Champlitte

Chemin des Bruyères	Rue du Loup
Grande rue	Ruelle du Moulin
Rue du Pont	Rue du Moulin
Ruelle de la Fontaine	Rue de Franois
Rue du Pysoutre	Rue de la Côte
Rue de l'Abreuvoir	

D'après le plan de situation de Neuvelle



Exemple d'adresse

Ernest Dupont
5 rue du Loup
Neuveille-les-Champlitte
70600 CHAMPLITTE